



Arrondissement de Lorient
Département du Morbihan

Plouay, le 8 septembre 2022

Monsieur le Maire de Plouay

A

Monsieur Fabrice LOHER
Président de Lorient Agglomération
CS 20001
56314 LORIENT Cedex

Nos réf : PR 2022.063

Affaire suivie par :

Pascal RIO, directeur Général des Services

Objet : aménagement d'une aire pérenne d'accueil estival des gens du voyage.

Monsieur Le Président,

Vous sollicitez mon autorisation pour accéder au terrain sur lequel une aire pérenne d'accueil estival des gens du voyage doit être aménagée, parcelle cadastrée XA 185p et qui fait l'objet d'un emplacement réservé au plan local d'urbanisme.

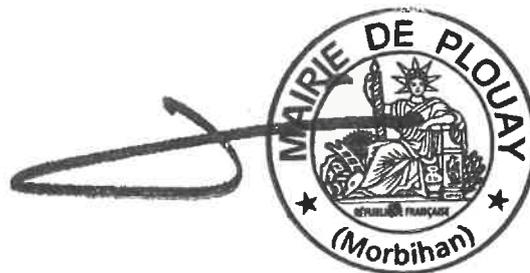
Par la présente, je vous autorise à accéder à cette parcelle, afin d'y faire réaliser le défrichement nécessaire pour l'implantation de ce futur centre d'accueil des gens du voyage.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Gwenn LE NAY



Adresser toute correspondance de façon impersonnelle à :
Monsieur le Maire - 4, place de la Mairie - B.P. 30 004 - 56240 PLOUAY
Téléphone 02 97 33 31 51 - Télécopie 02 97 33 17 85
e-mail : contact@plouay.fr